

chauffeur-privé

Communiqué de presse
Paris, le 21 juin 2013

« Chauffeur-Privé » remporte la 8^{ème} BFM Académie.

La BFM Académie est le premier concours de créateurs d'entreprise à la radio et à la télévision.

Chaque week-end, depuis le 21 septembre 2012, deux créateurs d'entreprise se sont affrontés et ont racontés leurs parcours pour défendre leur start-up. Ils devaient convaincre les auditeurs ainsi qu'un jury officiel composé de Sylvain Orebi (Kusmi Tea), Catherine Barba (CBGroup), Évelyne Platnic-Cohen (Booster Academy), la coach Eve Chegaray, et Alain Bosetti (agence en personne).

Hier s'est déroulée la finale de ce concours où Yan Hascoet, Co-fondateur et PDG de Chauffeur-Privé, a remporté le titre de "l'Entrepreneur de l'année 2013".

Yan Hascoet a développé son expérience en Banque d'affaires (Lazard), puis en Conseil en stratégie (McKinsey). Entrepreneur dans l'âme, il est fier de proposer un service utile à de nombreuses personnes : Chauffeur-Privé.

Créée en 2011, et service lancé en mai 2012, Chauffeur-Privé est une société dirigée par trois jeunes entrepreneurs : Yan Hascoet, Omar Benmoussa et Othmane Bouhlal. Chauffeur-Privé est le premier acteur indépendant français à offrir des solutions de transport de personnes grand public suite à la dérégulation du marché des taxis et des véhicules de tourisme.

"Le VTC est très développé dans les capitales mondiales comme à Londres ou à New York, où il y a environ 50 000 voitures de ce type, pour environ 15 000 taxis", a expliqué Yan Hascoet. Tandis qu'à Paris, "il y a 17 000 taxis pour seulement 2 000 VTC", soit une proportion dix fois moindre. "Il n'y a pas besoin d'être un génie pour comprendre qu'il y a un vrai manque sur ce segment-là!", déclare-t-il.

Chauffeur-Privé est une société qui a fortement évolué en un an. A date, le service compte 23 000 inscrits et détient désormais la plus grosse flotte de chauffeurs indépendants avec près de 200 chauffeurs. Chauffeur-Privé a réussi à percer sur ce marché fortement concurrencé qui doit également faire face au monopole toujours présent des taxis parisiens.

A noter que les fédérations de taxis lancent un nouvel appel à manifester le 27 juin prochain, suite à la manifestation du 10 janvier 2013 qui, bien qu'ayant obtenu des avancées significatives, ne leur donne pas entière satisfaction. Parmi les revendications des taxis : la concurrence des VTC, et notamment concernant la professionnalisation de leur activité.

Un projet de loi consommation doit être voté à l'Assemblée fin juin et Chauffeur-Privé est prêt à porter un message fort de conviction et est heureux de débattre avec tout type d'interlocuteur.

A propos de Chauffeur-Privé :

Chauffeur-Privé est la marque commerciale* de Transcovo. Elle s'appuie sur une application mobile propriétaire - disponible sur App Store, Android Market et via le site mobile pour BlackBerry - permettant en quelques clics de commander une voiture avec chauffeur. Chauffeur-Privé ambitionne de devenir le leader français puis européen du marché des véhicules de transport avec chauffeur.



* Déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle), en avril 2011.